



PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école Vinet-Souigny,
tenue le 28 janvier 2021, de façon virtuelle via l'application TEAMS à 19 h.

MEMBRES:

Sébastien Grosjean	parent
Joanie Lambert	parent
Christiane Mugisha	parent
Caroline Paradis	parent
Jean-Luc Malo	parent
Manon Fontaine	enseignante
Manon Gélinas	enseignante
Silvia Mitrica	enseignante
Valérie Perras	soutien
Ian Venne	service de garde
Caroline Hébert	directrice adjointe
Martin Tremblay	directeur

Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 19h00.

1. Accueil et présences

Mme Lambert est la seule absente.

2. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

3. Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Manon Gélinas que l'ordre du jour soit approuvé.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21-16

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Caroline Paradis que le procès-verbal soit approuvé tel quel.

Adopté à l'unanimité.

CE 20-21-17

5. Courrier

Il n'y a pas eu de courrier.

6. Comité de parents

Personne n'a assisté au comité de parents.

7. Bilan à la suite de la fermeture de l'école et suivi COVID19 (information)

M. Tremblay :

L'école a été fermée le 1^{er} décembre en collaboration avec la santé publique. L'enquête qui s'en est suivie, la CNESST est venue vérifier l'état de situation et faire la tournée du bâtiment. Suite à l'enquête, la CNESST et la santé publique ont remis un rapport sur la situation. Ces rapports ont généré une suite de mesures qui ont amélioré la situation et réduit les risques d'une nouvelle propagation. On peut consulter le rapport qui nous a été fourni par M. Tremblay.

À l'aide des nouvelles mesures en place, l'école réduit grandement les probabilités d'une contamination à grande échelle. Le but étant de contenir la propagation.

De plus, à la suite de la fermeture de Vinet-Souigny, la commission scolaire a procédé à un resserrement des mesures sanitaires dans toutes les écoles de la commission scolaire.

M. Malo (de par son expertise professionnelle en SST) a été à même de constater les mesures qui ont été mises en place, mais constate tout de même qu'il y a des risques au niveau du grand nombre de mouvements du personnel qui se fait à

plusieurs aux mêmes heures. M. Malo se questionne également sur la présence d'une personne responsable de l'application des mesures à l'école.

M. Tremblay : Mme Huberdeau est responsable de suivre au quotidien les mesures de la santé publique, mais n'est pas experte formée en CNESST.

M. Tremblay et Mme Hébert nous rassurent également sur la vigie quotidienne qui est mise en place entre les membres du personnel, qui ne désire pas revivre la situation de fermeture qui est survenue en décembre. L'école sait que la fermeture de classes est encore possible, mais les mesures additionnelles devraient éviter une nouvelle propagation inter-classe et une nouvelle fermeture de l'école. Il y a aussi de nouvelles directives en cas de présence de symptômes d'un enfant, ou toute la famille sera conseillée de se faire tester et de s'isoler en attendant les résultats de tests.

Une directive a été partagée pour traiter différemment les élèves qui auraient déjà été atteints de la covid 19 vu l'immunité de 90 jours que la première infection procure.

Tous les cas d'élèves sont traités et évalués individuellement.

Mme Mitrica nous indique avoir remarqué l'augmentation des mesures sanitaires et de mise en garde (affichages) à la grandeur de l'école.

Pour ce qui est des classes à distance, l'école estime s'en être mieux tirée qu'au printemps, car les enseignants(tes) étaient mieux préparés à cette éventualité. Les professeures ont témoigné d'une plus grande facilité à enseigner de façon virtuelle. Cependant, tout le monde préfère être à l'école, mais on remarque une assez grande facilité des enfants avec les technologies utilisées.

Mme Paradis questionne l'école sur la quantité de matière qui a été transmise aux enfants pendant la période à distance.

Mme Gélinas : Un focus a été mis sur le français et les mathématiques, vu que plusieurs matières (tels les arts plastiques) sont plus ardues à enseigner à distance.

Mme Mitrica : Le processus d'apprentissage a été à 80-90% de ce qu'il aurait été en présentiel, la grande difficulté s'est sentie au niveau de l'évaluation individuelle de l'avancement des enfants.

Mme Fontaine : Effectivement on s'est concentré sur le français et les mathématiques, mais on s'est adapté à la situation en modifiant un peu ce qui a été vu.

Mme Hébert tient à saluer les efforts du personnel de soutien qui ont fait leur travail (habituellement de terrain) malgré la situation de travail à distance.

8. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement (capsules et suivis)

M. Tremblay : En novembre il n'y avait que trois capsules de disponibles. Aujourd'hui il y a sept capsules qui permettent de comprendre les rôles, responsabilités et du fonctionnement d'un conseil d'établissement et on invite tous les membres du CÉ à aller les consulter. Également, il y a des documents pour les membres du CÉ qui expliquent les fonctions et pouvoirs du CÉ. C'est une banque de documents qui permet de mieux comprendre le processus ainsi que les rôles et responsabilités.

9. Budget révisé du service de garde (information)

Il y a un trou d'environ 110 000\$ dans le budget du service de garde. Cette situation est partagée par la majorité des écoles du Québec. L'école va éponger ce déficit du service de garde, qui est dû à la situation extraordinaire Covid-19 et une présence plus petite des enfants au service de garde et donc à leur contribution. Aussi, il y a eu plus d'éducatrices à cause des classes-bulles et de la réduction du ratio éducatrice vs nombre d'enfants. En bref, il y a moins de revenus et plus dépenses pour des classes-bulles plus petites.

M. Venne nous indique que la clientèle régulière de 258 élèves au lieu de plus de 300 en temps normal est le facteur déterminant.

10. Sorties éducatives

C'est le calme plat dans les sorties éducatives dans ce contexte de Covid-19. Un assouplissement des règles permet maintenant une rencontre virtuelle avec des membres de la communauté culturelle. Dans cette optique, une autrice va participer à une activité à l'école. Les montants seront prélevés dans le budget prévu pour les activités culturelles.

IL EST PROPOSÉ par Mme. Mugisha, membre du conseil d'établissement, d'approuver l'activité.

CE 20-21-18

11. Autres sujets

11.1 Inscriptions des nouveaux élèves 2021-2022

Mme Mugisha se questionne sur les informations fournies et l'accompagnement pour l'inscription d'élèves des nouveaux parents. Mme. Hébert nous indique avoir reçu de nombreuses inscriptions de nouveaux parents. Aussi, des instructions ont été envoyées la semaine dernière sur les méthodes à utiliser pour les nouveaux parents ainsi que pour les parents d'élèves actuels pour procéder à l'inscription de leur enfant. On demande maintenant aux parents de prendre rendez-vous pour la signature des documents à cause du contexte de covid-19. L'école reste disponible pour accompagner les nouveaux parents et les aider à inscrire leurs enfants.

12. Les coups de cœur et faits saillants de l'école

Coup de cœur de M. Tremblay à l'ensemble du personnel qui a réussi à traverser l'épreuve de la fermeture de l'école et à la formation à distance.

Coup de cœur de Mme Fontaine à Ian et Josée du service de garde qui la fait rire tous les jours...

Coup de cœur de Mme Mitrica qui va aux parents qui ont supporté les enfants dans la formation à distance... Mme Silvia questionne les parents sur leur expérience de la formation à distance.

- Mme Mugisha : Bravo aux enseignantes qui ont passé au travers.

- Mme Paradis : Se considère chanceuse parce que les périodes en ligne étaient plus courtes pour son enfant à la maternelle. Chapeau aux professeurs pour le métier exigeant qu'ils font pour le bénéfice de nos enfants.
- M. Grosjean : Chapeau aux professeurs qui se sont adaptés rapidement et pour avoir fait face à des parents parfois agressifs à leur endroit.
- M. Malo : Ça a bien été pour ses enfants et les professeurs ont fait un travail exceptionnel.
- Mme Perras : Avec des enfants de 4^e et 5^e année, qui sont plus en maîtrise des outils technologiques et qui s'en servaient à leur plein potentiel, avec le lot de distraction que ça amène...

Coups de cœur de M. Venne : Merci à la direction qui a su encourager et aiguiller l'ensemble du personnel. Aussi, coup de cœur à Josée qui est devenue « classe principale » cette année.

M. Malo se questionne si un post-mortem a été fait suite à la formation à distance. Mme Hébert nous indique que l'école est accompagnée dans cette expérience et les apprentissages des technologies supportant l'expérience d'apprentissage à distance.

13. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h29, proposée par Mme Gélinas.

CE 20-21-19